

Le 7 octobre 2016

Par SDÉ, courriel et messagerie

M^e Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT**

Chère consoeur,

Le Coordonnateur demande à la Régie de reconnaître M. Brian Evans-Mongeon, de la firme Utility Services, inc., à titre de témoin expert dans le présent dossier, en prévision de l'audience des 3 et 4 novembre 2016.

M. Evans-Mongeon participe de façon active aux travaux de la *North American Electric Reliability Corporation* (« **NERC** ») dans plusieurs comités de rédaction de normes. Il agit pour plusieurs entreprises du secteur électrique, notamment relativement au processus d'exclusion du *Bulk Electric System* (« **BES** ») aux États-Unis et éclairera la Régie en ce sens. La qualification demandée est celle d'expert en matière de normes de fiabilité de la NERC, d'enregistrement des entités et de conformité et ce, tant pour l'application des normes de protection des infrastructures critiques (« **CIP** ») qu'opérationnelles.

Le mandat de l'expert est d'analyser le rapport d'AESI et la preuve déposés par Rio Tinto Alcan (« **RTA** ») et par le Coordonnateur et de préparer un rapport d'expertise relativement à l'application des normes CIP aux installations de RTA en tenant compte, entre autres, des objectifs visés par les normes de fiabilité, des pratiques quant à l'enregistrement des entités, incluant les processus d'exclusion et d'exception, ainsi que des distinctions applicables entre le BES et le réseau de transport principal.

Les coordonnées de l'expert sont les suivantes :

M. Brian D. Evans-Mongeon
Utility Services, inc.
1080 Waterbury-Stowe Road, Suite 2
Waterbury, Vermont 05676
(802) 241-1400

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j. Curriculum vitae de M. Brian D. Evans-Mongeon

c. c. M^e Paule Hamelin
M^e Pierre Grenier